

## dispositifs et événements

### Travailler sur le cinéma en classe

#### Opérations "École et cinéma", "Collège au cinéma" et "Lycéens au cinéma"

Elles permettent aux élèves de découvrir des films patrimoniaux et contemporains, choisis avec le Centre national de la cinématographie et projetés dans des salles de cinéma partenaires. Les projets comprennent un travail en classe autour de la projection en salle.

#### Ateliers artistiques cinéma-audiovisuel

Ouverts à des collégiens de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> volontaires, ils sont confiés à des enseignants de diverses disciplines et associent des partenaires extérieurs : professionnels de la réalisation, de la production, de la diffusion ou de l'exploitation.

#### Accompagnement éducatif

Ateliers, organisation de DVD-clubs et projection de films libres de droits, projets, déclinaison d'opérations nationales : l'accompagnement éducatif permet de mettre en place des projets de nature très différente autour de l'éducation à l'image.

### Participer à des événements autour du cinéma

#### Festival de Sarlat

Chaque année, 700 élèves de terminale des sections Cinéma et audiovisuel se retrouvent autour d'ateliers, de leçons de cinéma et de projections organisés autour du programme du bac.

#### Prix de l'Éducation nationale au Festival de Cannes

Chaque année, il récompense un film de la sélection officielle. Composé d'enseignants et d'élèves, le jury est présidé par un professionnel. Le film primé est édité en DVD et accompagné de bonus pédagogiques.

Plusieurs rencontres entre enseignants et professionnels se déroulent pendant le festival.

Par exemple : "Cannes.point.educ" et "Cinécole".

#### Le salon du cinéma

Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale propose, sur son stand, des informations sur les formations et les métiers aux élèves, étudiants et parents.

## outils et sites

### Ressources

#### "Eden cinéma", "À propos de...", etc.

Ces DVD du réseau Scérén-CNDP rassemblent des films accompagnés de bonus pédagogiques au service des enseignants.

#### "Les petits cahiers"

Co-édités par Les Cahiers du cinéma et le Scérén-CNDP, ils proposent un approfondissement de la culture cinématographique, par auteurs et par thèmes.

### Sites à consulter

- [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)
- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- [www3.ac-clermont.fr/cinemaV](http://www3.ac-clermont.fr/cinemaV)
- [www.lux-valence.com/image](http://www.lux-valence.com/image)
- [www.cinematheque.fr](http://www.cinematheque.fr)
- [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)
- [www.ina.fr](http://www.ina.fr)
- [www.lesite.tv](http://www.lesite.tv)
- [www.curiosphere.tv](http://www.curiosphere.tv)

#### Une exposition pédagogique itinérante : "Faire un film"

L'exposition présente en textes et images les différentes étapes de la fabrication d'un film, de sa conception à sa sortie en salle :

- écriture
- mise en production
- tournage
- postproduction
- sortie

Elle est composée de vingt panneaux répartis en cinq chapitres : chaque chapitre est accompagné d'un quiz pour les élèves. L'exposition peut circuler dans différents lieux : établissements scolaires, salles de cinéma, centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, médiathèques, etc., pour différentes occasions : (expositions, festivals, hommages, ateliers, débats...).

# image, cinéma et audiovisuel de l'école à l'université

La première pratique culturelle des jeunes est celle de l'image, sous toutes ses formes et sur tous ses supports : cinéma, photo, télévision, jeux vidéo, internet, etc.

Depuis plus de vingt ans, l'École a mis en place une **éducation théorique et pratique** à ce langage complexe, dont les codes et les techniques évoluent sans cesse.

**De l'école primaire à l'université**, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel permet aux élèves d'acquérir une culture, de maîtriser un art et de découvrir de nouveaux métiers.

## de l'école au lycée

**L'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel fait partie du socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit acquérir. L'histoire de la représentation du monde s'inscrit dans la culture humaniste et dans l'histoire des arts.**

### À l'école : l'initiation

La sensibilisation à l'univers des images et des sons se fait dans le cadre de l'éducation artistique et dans l'approche transversale de la maîtrise des langages et de l'histoire des arts. En maternelle, l'élève découvre l'univers des images ; il observe celles des écrans (télévision, ordinateur), les décrit, joue avec elles, les manipule et en produit.

## après le bac

À partir du CE2, l'enseignant l'amène progressivement à s'interroger sur l'origine, la nature et les composantes de l'image. Ces activités de production et d'analyse peuvent utiliser le film (fiction, documentaire), le dessin animé, le clip-vidéo et les émissions de télévision.

### Au collège : l'approfondissement

L'éducation à l'image est transversale : elle a lieu principalement en arts plastiques et en histoire des arts. Les arts plastiques prennent en compte son caractère spécifiquement artistique. À partir de la 5<sup>e</sup>, un travail d'analyse et de production d'images s'ouvre à la vidéo et à l'infographie : l'accent y est mis sur le point de vue, la vision singulière dont l'image est porteuse.

L'éducation à l'image traverse aussi de nombreuses disciplines du collège : français, histoire-géographie, langues vivantes, sciences de la vie et de la Terre initient l'élève à une lecture active et critique de l'image animée.

### Au lycée : la spécialisation

#### Lycée d'enseignement général et technologique

En partenariat avec des structures culturelles et des professionnels du cinéma, deux types de formation au cinéma et à l'audiovisuel peuvent être proposées :

- un enseignement de spécialité, en série L (cinq heures, coefficient 6 au bac), dans 125 établissements ;
- une option facultative, dans toutes les séries (trois heures, coefficient 1 ou 2 au bac), dans 200 établissements.

Cet enseignement privilégie la dimension artistique du cinéma et de l'audiovisuel, dans les formes et genres les plus variés (images et sons numériques, art vidéo, cinéma expérimental, etc.). Il analyse leurs composantes patrimoniale et contemporaine, articule pratique et culture artistique et en explore les aspects techniques et économiques.

L'éducation au cinéma et à l'audiovisuel se retrouve aussi dans le cadre des travaux personnels encadrés et de l'histoire des arts.

#### Lycée professionnel

Du CAP au bac pro, des diplômes professionnels permettent d'accéder à des métiers du cinéma et de l'audiovisuel :

- opérateur-projectionniste de cinéma
- accessoiriste-réalisateur
- photographe
- machiniste-constructeur
- costumier-réalisateur

**Suivre une formation pour accéder aux métiers de l'audiovisuel et du cinéma ? C'est possible à tous les niveaux après le bac.**

### En classe préparatoire aux grandes écoles

Une option "Études cinématographiques" (quatre heures par semaine) en hypokhâgne et en khâgne existe dans 11 lycées en France. Elle prépare à l'entrée dans les écoles normales supérieures d'Ulm et de Lyon et permet aux élèves intéressés de préparer certains concours d'entrée dans les écoles de cinéma.

### En classes de mise à niveau (Mancav)

3 classes de mise à niveau (Mancav) permettent :

- à des élèves de série littéraire d'intégrer un BTS audiovisuel ;
- à des élèves d'autres séries (S/ES/STI) de compléter leur savoirs et leurs savoir-faire cinématographiques et audiovisuels.

Ces classes constituent un cursus complet d'un an à l'issue du baccalauréat.

### En BTS

17 lycées proposent des BTS audiovisuel (admission sur dossier après le bac). Les études durent deux ans. Cinq options sont offertes :

- image
- son
- montage et postproduction
- technique d'ingénieries et exploitation des équipements
- gestion de production

### Avec un diplôme des métiers d'art (DMA)

Cette formation en deux ans après le bac concerne la régie de spectacle (options son et lumière) et le cinéma d'animation.

### Dans une grande école

**L'École nationale supérieure "Louis-Lumière"** de Marne-la-Vallée (ENSL) recrute sur concours (bac+2). Elle prépare en trois ans aux métiers du cinéma, de la photographie et du son. Elle relève du ministère de l'Éducation nationale.

**L'École nationale des métiers de l'image et du son (ENSMIS-Femis)** de Paris recrute sur concours (bac+2). Elle prépare en deux ans ou trois ans aux métiers du scénario, de la réalisation, de l'image, du son, du montage, du décor, de la production de l'exploitation et au métier de script. Elle relève du ministère de la Culture.

**Le CFT Gobelins** de Paris recrute sur concours et forme aux métiers de la communication et de l'industrie graphique, du cinéma d'animation et de la photographie.

**Supinfocom** de Valenciennes recrute sur concours et forme aux métiers de l'infographie et du multimédia.

Des passerelles existent entre ces formations et l'université.

### À l'université

L'enseignement du cinéma est dispensé par de nombreuses universités. Les cursus sont très divers, rarement monodisciplinaires. Le plus souvent, ils dépendent de départements plus larges (arts du spectacle, arts et culture, arts de la scène et de l'écran...).

Ces universités préparent à des licences (bac+3), des masters (bac+4 ou 5), voire des doctorats :

- Université de Provence-Aix-Marseille 1  
[www.univ-provence.fr](http://www.univ-provence.fr) rubrique : formation
- Université de Bordeaux III-Michel-de-Montaigne  
[www.u-bordeaux3.fr](http://www.u-bordeaux3.fr)
- Université de Caen  
[www.unicaen.fr](http://www.unicaen.fr)
- Université Charles-de-Gaulle-Lille III  
[www.univ-lille3.fr/fr/ufr-infocom](http://www.univ-lille3.fr/fr/ufr-infocom)
- Université Lumière-Lyon II  
[www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)
- Université de Metz  
[www.univ-metz.fr/ufr/sha](http://www.univ-metz.fr/ufr/sha)
- Université Montpellier III-Paul Valéry  
[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)
- Université Nancy II-IECA (institut européen de cinéma et d'audiovisuel)  
[www.univ-nancy2.fr/presentation/campus/ieca.html](http://www.univ-nancy2.fr/presentation/campus/ieca.html)
- Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne  
[www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr)
- Université de Paris III-Sorbonne nouvelle  
[www.univ-paris3.fr](http://www.univ-paris3.fr)
- Université de Paris VII-Denis-Diderot  
[www.univ-paris-diderot.fr](http://www.univ-paris-diderot.fr)
- Université de Paris VIII-Saint-Denis  
[www.artweb.univ-paris8.fr](http://www.artweb.univ-paris8.fr)
- Université de Paris X-Nanterre  
[www.u-paris10.fr](http://www.u-paris10.fr)
- Université de Picardie-Jules-Verne (Amiens)  
[www.u-picardie.fr](http://www.u-picardie.fr)
- Université de Poitiers  
[www.univ-poitiers.fr](http://www.univ-poitiers.fr)
- Université de Rennes II-Haute-Bretagne  
[www.uhb.fr](http://www.uhb.fr)
- Université de Toulouse-Le Mirail  
[www.univ-tlse2.fr/esav](http://www.univ-tlse2.fr/esav)